LES INFOS

Mai 2012

DU QUARTIER NOTRE-DAME

Bulletin de l'Union de Quartier Notre-Dame

http://uqnd.free.fr

Directeur de la publication : Gérard Hudault

EDITO

ACTIVITE COMMERCIALE, URBANISME ET VIE SOCIALE

« Les quartiers anciens ne sont pas seulement le lieu d'une activité économique et commerciale. Ils accueillent de nombreux habitants auxquels il importe de procurer des conditions décentes d'habitat et de vie », disait H. Dubedout il y a 32 ans (Cf page 2).
A l'époque, il était beaucoup question d'urbanisme et de choix à faire entre démolition et rénovation des immeubles insalubres. Grâce à l'action très forte de notre union de quartier, le parti a été finalement pris pour la remise en valeur de l'ancien et la sauvegarde des petites rues tortueuses ; nous nous en réjouissons.

Aujourd'hui l'urbanisme concerne encore notre quartier (avenir du parlement, aménagement des quais, opération cœur de ville) et nous ne restons pas indifférents à ce qui se passera autour de nous (esplanade, presqu'île scientifique). Toutefois, l'essentiel de nos conditions de vie dépend plus ou moins directement de l'activité commerciale. Nous avons fait un relevé complet des commerces de nos rues dont il ressort que 8% sont fermés et 31% sont des cafés, bars et restaurants, proportion qui augmente tous les ans, en remplacement de commerces traditionnels.

Nous regretterions que notre quartier devienne un lieu de mono-activité commerciale comme cela est déjà presque le cas dans certaines rues, et nous souhaitons que tous les gérants des établissements de nuit fassent tout leur possible pour que leur activité reste compatible avec le sommeil des riverains. Certains le font et nous les en remercions.

Il serait inacceptable que pour un grand nombre de personnes la solution soit d'aller vivre ailleurs, comme on nous le suggère parfois.

Gérard Hudault, président de l'UQND

AGENCE B2C Immobilier
Achat . Vente . Location . Syndic

SNPI

ACHAT VENTE

16, Place Sainte Claire – 38000 Grenoble
Tel : 04 76 41 86 16
Fax : 04 76 41 86 33
http :// www.b2cimmobilier.fr

LOCATION GESTION SYNDIC

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h

La Rénovation du quartier, il y a 32 ans

(extraits du magazine d'information et de documentation municipale (novembre 1980), document très inté ressant, consultable à notre local)

Hubert Dubedout écrivait en première page de ce magazine :
« La réhabilitation des quartiers anciens de Grenoble a été, depuis quelque quinze ans, l'une des préoccupations majeures des municipalités que j'ai eu l'honneur de diriger. Et cela restera, j'en suis convaincu, la priorité des vingt prochaines années.
Les quartiers anciens ne sont pas seulement le lieu d'une activité économique et commerciale. Ils accueillent de nombreux habitants auxquels il importe de procurer des conditions décentes d'habitat et de vie. »

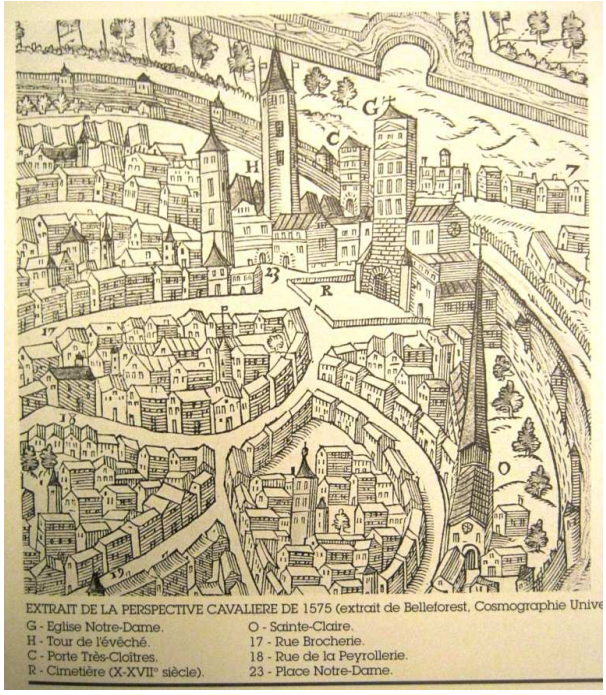

EXTRAIT DE LA PERSPECTIVE CAVALIERE DE 1575 (extrait de Belleforest, Cosmographie Unive
G - Eglise Notre-Dame.
H - Tour de l'évêché.
C - Porte Très-Cloîtres.
R - Cimetière (X-XVIIe siècle).
O - Sainte-Claire.
17 - Rue Brocherie.
18 - Rue de la Peyrollerie.
23 - Place Notre-Dame.

Et son premier adjoint, chargé de l'urbanisme, Jean Verlhac, complétait dans les pages suivantes :
« La priorité croissante dans la politique municipale de Grenoble a résulté d'une longue évolution de la réflexion des élus confrontés aux difficultés vécues par les habitants et exprimés par eux. Cette réflexion a été grandement facilitée par l'installation, sur place, dans les quartiers, d'équipes de techniciens municipaux et l'instauration progressive d'un dialogue habitants-techniciens-élus (1) sur tous les aspects de la politique municipale.
Cette priorité n'allait pas de soi. (..) Il y a vingt ans, la démolition du quartier situé entre la place sainte Claire et la rue Raoul-Blanchard a été réalisée sans soulever ni débat ni protestation (..) La démolition des centres anciens et leur rénovation étaient l'idée dominante de l'ordonnance de 1959, tout en conservant les grands ensembles architecturaux du 17°, 18° et 19° siècle. Grenoble n'ayant aucun « secteur sauvegardé », il n'est pas étonnant que la démolition ait commencé dès 1960 dans le secteur République, le plus central.

Ilot Abel-Servan-Pont St-Jaime

On peut dater de 1965 la remise en cause à Grenoble, de la rénovation (démolition). Dès la fin de cette année, un tournant est pris avec la décision de ne pas construire l'immeuble symétrique de la barre de 12 étages de la rue de la République, prévu sur l'îlot Alphand-Voltaire. La réflexion sur l'erreur urbanistique de l'immeuble République s'est enrichie d'un bilan social négatif de la rénovation : la population ancienne à bas revenus est partie vers les quartiers périphériques et s'y insère mal. Les problèmes sociaux posés dans le quartier Mistral apparaissent comme une des conséquences de la rénovation des quartiers centraux. Dès 1968, l'orientation est prise de chercher à maintenir la population des quartiers anciens sur place et tenter de réhabiliter les immeubles et non de les détruire. »

(1) certaines personnes nous ont dit que ce dialogue n'avait rien eu d'exemplaire, beaucoup d'habitants ayant été « sommés » de quitter leurs logements par expropriation ou expulsion.

Bassaler
MAROQUINERIE
PARASOLERIE
VOYAGE
17 PLACE GRENETTE
38000 GRENOBLE Fax 04 76 44 30 55 ☎ 04 76 44 30 18

LA DENSITE URBAINE

Alors que des projets d'envergure se mettent en place dans la ville de Grenoble, il nous semble important de signaler que le CLUQ (Comité de Liaison des Unions de Quartier, dont nous faisons partie) a fait pendant plus d'un an un excellent travail de réflexion sur les conséquences qui peuvent en découler (www.cluq-grenoble.org / GT Grenoble Demain). En voici quelques éléments.

Question 1 : Faut-il densifier Grenoble ? Le taux d'occupation des logements baisse (2,5 personnes par logement en 1975 ; 1,9 en 2007). Malgré la construction de nouveaux logements, la population a tendance à baisser (166 000 en 1975, 151 000 en 1990, 157 000 actuellement), ce qui a des conséquences sur le coût par habitant des services de la ville, sur son rôle local et national, et sur l'activité des commerces. L'objectif du maire est de maintenir un chiffre de 160 000. La loi SRU de 2000 invite les villes à concentrer leur développement à l'intérieur des limites existantes. Il est évidemment souhaitable que les nouvelles constructions se fassent à proximité des transports en commun.

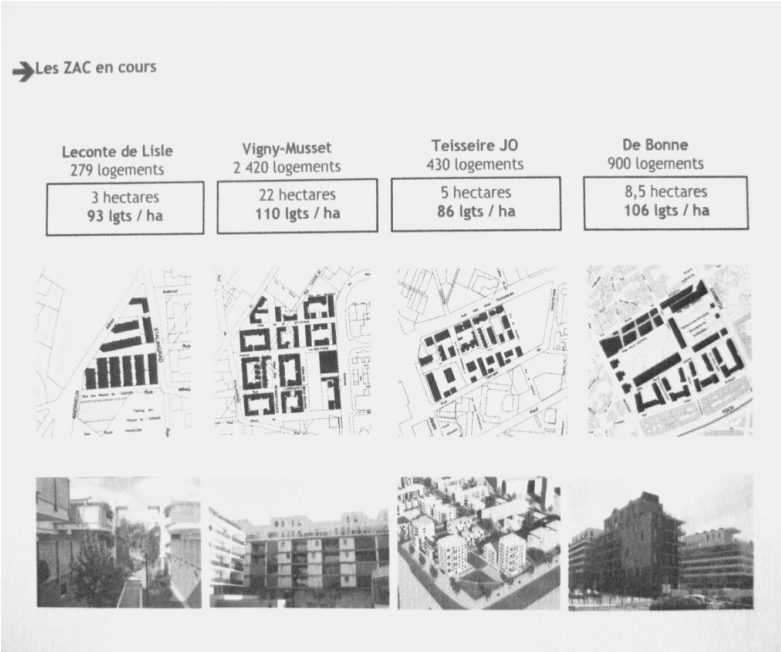

Question 2 : Qu'est-ce que la densité ? Une même densité (nombre de logements par hectare) peut être réalisée de façons très variées : immeubles élevés (tours) et beaucoup d'espaces verts autour, ou maisons semi-individuelles quasi jointives, avec des effets sur le cadre de vie très différents. La perception négative de la densité vient de ce que l'on craint une amplification des nuisances existantes lorsque la densité augmente.

Question 3 : Peut-on vivre heureux dans un espace dense ? Tout dépend de la forme urbaine qu'il prend, notamment concernant l'architecture, la taille et l'aspect des façades, les espaces publics à proximité. A titre d'illustration, le quartier de la Villeneuve est peu dense car il y a de nombreux espaces verts, mais les immeubles sont massifs et inquiétants.

Question 4 : Qu'est-ce qu'un projet réussi ? Le CLUQ a fait ressortir qu'il est essentiel qu'il y ait une concertation avec les habitants dès l'ébauche d'un projet pour éviter frustrations et rejets, notamment sur les options principales comme la mixité sociale (taux de logements sociaux ; la ville vise 30 à 40 % pour tous les nouveaux projets), les espaces publics et services de proximité, les places de stationnement et les règles de circulation, etc.

Deux récents projets font l'objet de fortes contestations (Flaubert et l'Esplanade) . Nous nous interrogeons sur la manière dont ces projets ont été montés. A ce propos, le CLUQ a envoyé une lettre au maire de Grenoble pour lui rappeler l'importance des Unions de Quartier. Elles doivent être consultées avant de prendre de telles décisions.

Gérard Hudault

COMMANDEUR
HABILLEUR

eterna EXCELLENT Chemise sans repassage
100% coton Suisse

m.e.n.s. Heinecke & Klaproth since 1901 Pantalons extensibles
Vestes & Jeans

1 Place Sainte Claire 38000 GRENOBLE
tél: 04.38.37.12.17 (Du mardi au samedi 9h30-12h30 / 14h30-19h00)

La qualité, l'accueil, le service, le savoir-faire

Embellissement du centre ville : secteur Lafayette / République.

Dans le cadre de l'embellissement de l'hyper centre, une première tranche de travaux a été entreprise pour la rénovation des réseaux enterrés, en particulier le changement des canalisations d'eau très anciennes était nécessaire. Le chantier, commencé il y a plusieurs semaines, est prévu jusqu'en juin ; tous les passants dans le quartier ont pu constater l'importance des travaux et la difficulté de se frayer un passage entre des trous béants et des engins variés. Au passage un coup de chapeau aux entreprises qui ont réussi à minimiser les nuisances pour les habitants : accès aux entrées, préservé au mieux, horaires des coupures d'eau annoncés et respectés .

L'embellissement promis devrait se faire dans quelques mois : changement de la chaussée, aménagements et plantations.

Bernadette Lambert

Echos de la réunion publique du 6 mars 2012

L'Assemblée Générale de l'UQND a commencé par la présentation , des rapports moral et financier par le président Gérard Hudault . Ils ont été acceptés à l'unanimité des adhérents présents. Des questions ont ensuite été soulevées par les participants et notamment : horaire du ramassage des ordures, avenir de l'ancien magasin Yédo, place Sainte Claire, présence de vagabonds avec des chiens dans la rue du vieux temple à proximité de l'école maternelle, circulation des vélos à contre-sens et sur les trottoirs.

La réunion publique, composée d'une bonne soixantaine de personnes, en présence de 3 élus (A. Pilaud, C. Délatte et P. Bron - J. Safar s'était excusé) et de représentants des services de la ville, a démarré par la présentation de l'enquête sur les commerces du quartier, récapitulée dans la page suivante. Il en ressort une concentration des Cafés, Bars et Restaurants (31 % des commerces recensés) et que 8 % des commerces sont fermés. Parmi les visiteurs, il semblerait qu'environ 1/3 des personnes viennent au centre-ville pour faire des courses, et 20 % pour les Cafés-Restaurants, le tramway étant largement utilisé comme moyen de transport.

Certes le centre-ville est un lieu de vie, mais malheureusement aussi un lieu trop bruyant la nuit mais aussi le matin, nous rappelle un membre du bureau : dès l'aurore, les ripeurs viennent ramasser les poubelles (entre 5 et 6 heures du matin) et la mairie ne donne pas d'aide pour s'équiper de doubles vitrages.

10 rue du Vieux Temple 09 82 33 12 02 / 06 65 54 55 42

Concernant les vitrines fermées, une intervention de la salle estime qu'une mairie qui peut construire un stade, devrait avoir les moyens d'acheter un local pour éviter l'installation au centre-ville de vendeurs de valises venus d'extrême orient. Il est dommage que n'importe qui puisse s'installer n'importe où sur la voie publique.

L'implantation d'un commerce est régie par un principe de liberté nous précise M. J. Gallet au nom des commerçants, sans oublier que les commerces existent quand et là où il y a des clients. Une vitrine amène un client, qui en amène un autre etc. En 1920, Grenoble était une ville de garnison, et les rues Brocherie et Chenoise hébergeaient tous les divertissements qu'une garnison pouvait souhaiter. Les commerçants tiennent à jour le recensement des commerces vides qui sont proposés en priorité aux nouveaux exploitants.

En réponse à l'inquiétude des habitants et commerçants quant à la suppression des places de stationnement, les élus confirment le souhait de la mairie de supprimer des parkings dans les rues afin de « rendre la ville plus vivable sans trop pénaliser les riverains ».

Les vidéos surveillance installées dans le quartier et au jardin de ville aident à élucider des enquêtes suite à des violences. Elles permettent également d'apprécier le nombre de policiers à envoyer en cas de problèmes.

L'interdiction de vendre des alcools et d'en consommer (31 mai – 31 octobre) a conduit l'été dernier à 8 verbalisations.

La ville cherche à maîtriser le bruit sur la bastille avec l'installation de capteurs de bruit et la limitation des puissances sonores. Les fêtes doivent avoir lieu dans la casemate, et non dans la cour.

Concernant la demande des riverains d'organiser le ramassage d'encombrants, la mairie précise que la Métro a fait le choix d'installer des déchèteries et qu'il appartient aux citoyens d'aller y jeter leurs affaires.

Suzanne Dathe

Les BeRThoM

	Total	Cafés, bars, restaurants	Alimentation	Habillement	Meubles et décoration	Autres (1)	Fermés
Grand rue	40	4	1	13	1	17	**4**
Rousseau	40	6	2	9	1	**21**	1
Lafayette	37	3	1	**18**	4	9	2
Sainte-Claire	32	**12**	3	1	1	13	2
Bayard	28	8	3	3	12	2	
Chenoise	28	**13**			1	5	**9**
Notre Dame	28	**14**	2			11	1
Sainte-Claire (halles)	27	1	25				1
Brocherie	27	**14**	1	2	1	5	**4**
Clercs	22	5		12		5	
Servan	20	4	1	2		12	1
Auguste Gaché	19	**11**	1		3	3	1
Voltaire	17			2	9	4	2
Barnave	14	**9**	1	1	1	2	
Pierre Duclot	11	1	2	4		3	1
Très Cloître	10					6	**4**
Lionne	10	8			1	1	
Autres	100	44	9	11	11	23	6
TOTAUX	**510**	**157**	**52**	**73**	**46**	**142**	**39**
Proportions		***31%***	*10%*	*14%*	*9%*	*28%*	***8%***

Le Cellier des Halles
Les vins de la passion
Les prix de la raison
Intérieur Halles Sainte Claire

04 76 24 69 76

Jacky
06 20 77 61 03

Benjamin
06 34 38 67 72

Porcelaine Ste Claire

arts de la table...
et art de vivre

boutique : 10, Place Sainte Claire 38000
Grenoble. Tel : 04 76 44 10 96

ZAPA, ça vous va ?

Pour lutter contre la pollution de l'air (4 jours de mauvais indice à Grenoble en 2009) dont les effets sont néfastes sur la santé, la Métro prévoit d'instaurer une Zone d'Actions Prioritaires pour l'Air couvrant le centre-ville de Grenoble, la presqu'île scientifique, l'hôpital de la Tronche et le campus universitaire de St Martin d'Hères, interdisant à certaines heures les véhicules essence d'avant 97 et les diesel d'avant 2001. Une enquête a été adressée à un certain nombre d'associations sur cette zone, dont notre Union de Quartier, avec délai de réponse trop court pour une consultation des adhérents. Ce projet fait réponse à une sollicitation gouvernementale, en application d'une directive européenne assortie de menaces de pénalité.

Parmi les questions posées :
- Quand appliquer cette réglementation ? (semaine ? WE ? Samedi ? Dimanche ?).
- A quel moment dans la journée ?
- Est-ce que la délimitation prévue est pertinente ?
- Une amende de 65 Euros est-elle trop ou pas assez chère ?
- Est-ce un bon projet avec des chances d'amélioration de l'air ?
- Votre association est-elle disposée à contribuer à son lancement ?
- Comment communiquer ?

Je rajouterais volontiers une question : comment faire respecter une telle mesure ?

A débattre … ! Gérard Hudault

****

Partage des cultures

Nous n'avons pas résisté à l'envie de vous faire part de ce petit texte d'introduction à une animation musicale qui sera organisée par le café des Arts les 1er et 2 juin à 20h, le 3 à 18h, dans le cloître du musée dauphinois. Ce n'est certes pas dans le quartier, mais nous pensons que beaucoup de ses habitants pourront se sentir concernés par ce texte expressif et cette invitation.

« Des confins de la place, une voix résonne.

C'est un slameur, un homme qui ne peut taire ses racines et celles de son peuple : "partager le destin de ma race", "me fondre dans les autres...".

C'est à la fois fort et respectueux, comme un fleuve qui veut dire sa source.

Et voilà qu'hier, tout recueilli et tremblant de ce qu'il va donner, André s'assied devant le piano. La table est mise, le micro est prêt ; nous aussi, nous sommes prêts pour écouter : ensemble nous entrons dans cette intimité, ce partage.

Au milieu de la multitude de choses dites, de discours tenus, surtout en cette période électorale, nous sommes en attente de paroles, de vraies paroles, celles où est pris un risque d'homme et de femme, un risque d'artiste au fond, celles qui s'élargissent et atteignent chacun, parce que celui qui les prononce se met lui-même en jeu dans la balance.

Alors la parole devient chant d'une culture, d'un pays, d'une personne ; elle nous rassemble dans une même émotion, une même découverte et un même émerveillement de l'autre, si différent et si semblable. Une musique, une expression peut s'élever, c'est bien la nôtre, celle de chacun, de celui qui chante et de celui qui écoute. »

De l'intimité du Café des Arts "petit lieu associatif et culturel" à "un opéra populaire", ouvert aux dimensions du Dauphiné, cela ne fait qu'un. C'est cette parole que nous désirons donner aux uns et aux autres, en ce début juin, dans le Cloître du Musée dauphinois.

Charline OPTIC
Opticienne - Optométriste
Conseil, accueil, technicité.
Service après-vente efficace.
Verres ESSILOR.
Lentilles de contact.
TIERS PAYANT.
Charline OPTIC 14, place Notre-Dame 38000 GRENOBLE Tél.: 04 76 42 21 88 - fax 04 76 42 21 88

TOUR DE QUARTER DU 14 MARS

Nous vous avions fait part dans notre bulletin de novembre des questions soulevées au cours de ces rencontres de terrain avec les représentants de la ville, élu et techniciens, et de leur avancement. Il n'y a guère de nouveautés, à part deux choses :

- la mise en place de barrières derrière la station de tram Ste Claire pour éviter l'obstacle de la dénivellation du trottoir

- la fourniture d'un dossier d'étude sur les 63 toilettes publiques de la ville, celui dont on nous parle depuis plusieurs années et qui vient d'être finalisé. Il fait la synthèse de l'existant avec la fréquentation de chaque bloc, et indique les projets qui se résument ainsi : fermeture de 23 blocs, 7 nouveaux blocs, 5 à déplacer, 14 à remplacer (rénover) et 7 vespasiennes à restaurer. Rien de nouveau pour notre quartier… où planent pourtant de bien mauvaises odeurs cha que fin de nuit et parfois encore le long de la journée.
D'ores et déjà, le bloc prévu près de la Maison du tourisme ne pourra sans doute pas se faire à cause de difficultés techniques (dalle impossible à percer).

Toutefois, ces visites de quartier sont des occasions d'échanges et nous vous invitons à y participer.

Vendredi 1er juin : " Quartiers en couleurs ".

A l ' occasion de la fête des voisins "quartiers en couleurs" revient. La ville de Grenoble invite les habitants à colorer leurs rues : vêtements , décorations, fenêtres, portes.... jouez avec les couleurs, laissez libre cours à votre imagination, amusez vous .

Joyeuse fête.

Infos pratiques

Le fil de la ville (voirie et propreté) **0800 12 13 14**
Police municipale : **04 76 46 74 97**
Police nationale : **17**
Service hygiène et salubrité : **04 76 03 43 39** et hygiene-salubrité@grenoble.fr
Problèmes de personnes en errance : **115**
Conflit de voisinage (médiation gratuite) : **04 38 49 91 50**
Maison des habitants Vieux Temple : **04 76 54 67 53**
MJC des Allobroges : **04 76 42 56 96**
Prévention de la délinquance : 04 76 76 35 32 et spd@grenoble.fr
Charte de la vie nocturne en ligne : www.grenoble.fr, rubrique cadre de vie

boucherie la centrale des halles
Gérant : Alain AIMÉ
HALLES SAINTE-CLAIRE
PLACE SAINTE-CLAIRE
38000 GRENOBLE
Téléphone-Fax : 04 76 44 13 34
BOUCHERIE
LA CENTRALE
DES HALLES
Halles Sainte-Claire - GRENOBLE
Tél.04. 76.44.13.34

BERGER
CHAUSSURES
Hommes - Femmes
SPECIALISTE
▪ Pantoufles ▪ Pieds Sensibles ▪ Grandes Tailles ▪
4, rue Jean-Jacques Rousseau
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 44 01 65
Fax 04 76 00 11 52
chaussuresberger@wanadoo.fr

HEIDSIECK & RASCLE
vins, fromages, salaisons, produits du terroir
livraison gratuite sur Grenoble
Commandes téléphoniques - Confection de plateaux de fromage
2, rue du Palais
(place aux Herbes)
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 15 32 20
Fax 04 76 03 19 28

POISSONNERIE
LE JEAN DORÉ
Halles sainte Claire
Tél. 04 76 54 65 28
Fax. 04 76 44 39 06
Spécialiste : Poisson petit bateau, coquillages et crustacés
Arrivage journalier

BugeyImmobilier
groupe AGDA immobilier
2 rue Président Carnot
38000 GRENOBLE
04.76.42.55.72
www.bugey-immobilier.fr
Grenoble
la force d'un groupe, la proximité d'un partenaire
Achat-Vente • Location • Syndic • Commerce-Entreprise

PERMANENCES DE L'UNION DE QUARTIER, 10 RUE CHENOISE

Entre 11h et midi le samedi matin

(utilisez l'interphone pour vous annoncer)

Venez vous renseigner et nous faire part de vos remarques et de vos propositions

Tel 04 57 93 79 59

e.mail : uqnd@free.fr Internet : http://uqnd.free.fr

Bulletin d'adhésion

J'adhère à l'Union de Quartier Notre-Dame pour 2012 (9€)

Prénom…….. Nom……..……..……...

Tél…….. N°…… Rue ou Place……..……..……

Adresse e.mail……..

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Union de Quartier Notre-Dame